

L'essai : le genre oublié

Gilles Dorion

Number 104, Winter 1997

La littérature québécoise au XIX^e siècle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/57688ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dorion, G. (1997). L'essai : le genre oublié. *Québec français*, (104), 78–80.

atteint le talent des romanciers français du XIX^e siècle, les Balzac, Dumas, Stendhal, Flaubert, Zola..., qu'il est intéressant de mettre en parallèle avec les romanciers d'ici.

Notes

1. Maurice Lemire, Introduction au tome I du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, 1978, p. XXIII.
2. Henri-Raymond Casgrain, « Le mouvement littéraire au Canada », *Œuvres complètes*, tome I, Québec, Typographie de C. Darveau, 1873, p. 368. [Le texte a d'abord été publié dans *Le foyer canadien* en 1866.]
3. Maurice Lemire, *op. cit.*, p. XXIII.
4. Antoine Gérin-Lajoie, *Jean Rivard, le défricheur* suivi de *Jean Rivard, économiste*. Postface de René Dionne, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, p. [1].
5. Aubert de Gaspé Philippe-Joseph, *Les anciens Canadiens*. Introduction de Maurice Lemire, Montréal BQ, 1992, p. 27.
6. Patrice Lacombe, *La terre paternelle*. Introduction d'André Vanasse, Montréal, BQ, 1993, p. 79-80.
7. Michel Lord, *En quête du roman gothique québécois, 1837-1860*, 2^e édition revue et corrigée, Québec, Nuit blanche éditeur, 1994, 180 p.
8. Maurice Lemire, Introduction à *La terre paternelle*, Montréal, Fides, 1980, p. 8-9. (« Bibliothèque québécoise »).
9. « La logique des possibles narratifs », *Communications*, numéro 8 (1966), p. 60-76.
10. Cf. *DOLQ*, tome I, p. 24-30.
11. *L'instance critique 1961-1973*, Montréal, Leméac, 1974, p. 112-120.
12. *Écrire dans la maison du père*, Montréal, Québec/Amérique, 1988, p. 39-86.



Louis Joseph Papineau (Archives nationales du Canada. Illustration tirée de *l'Anthologie de la littérature québécoise*, de Michel Laurin, éditions C.E.C. Montréal, 1996.

L'essai : le genre oublié

par Gilles Dorion

Depuis quelques années s'est amorcé, puis développé, un extraordinaire mouvement de retour aux sources de la littérature québécoise, en particulier de celle du XIX^e siècle, tant par des dictionnaires, des anthologies, des études d'auteurs, des relectures que des rééditions. Pour sa part, n'eût été la publication en 1985 du tome VI des Archives des lettres canadiennes, l'Essai et la prose d'idées au Québec¹, l'essai serait resté le grand oublié de la littérature de cette époque. Heureusement, deux parties importantes lui sont consacrées, l'une, « Naissance et évolution d'un discours d'ici », qui regroupe entre autres deux articles généraux bien documentés rédigés par David Hayne et Denis Monière, des spécialistes chevronnés de l'essai, sans oublier la synthèse fort éclairante de Paul Wyczynski, « Essai sur la littérature : des origines à 1960 » (p. 75-108). Hayne se penche sur « L'Essai au Québec : des origines à la Confédération » (p. 11-27), tandis que Monière étudie « les Fondements idéologiques de la production intellectuelle québécoise (1867-1945) » (p. 29-41); l'autre, éminemment précieuse pour la connaissance et l'analyse du corpus essayistique du XIX^e siècle, comprend des études des auteurs les plus reconnus sous le titre « Forces de la pensée et de l'imaginaire » et l'intertitre, qui me semble un peu réducteur et injuste, « Précurseurs de l'essai » (p. 261-423), depuis Étienne Parent jusqu'à Camille Roy.

Pour une (autre !) définition de l'essai

Dans les littératures de langue française, le mot « essai » remonte — on l'a abondamment répété — à l'écrivain français Michel de Montaigne, qui nous a laissé ses *Essais* (1585), dans lesquels on retrouve, éparpillés, les éléments qui lui semblent caractériser le « genre ». Depuis,

nombreuses ont été les définitions, plus ou moins semblables, augmentées, édulcorées, d'après les points de vue divers selon lesquels on l'aborde, et qui, résumées ou condensées, donneraient à peu près la définition suivante : un discours à forte teneur subjective, enclenché surtout par des questions d'actualité, portant sur des su-

jets variés ; un discours en incessant progrès, rempli d'approximations, qui ne prétend pas épuiser une question, mais qui n'en soutient pas moins avec fermeté un point de vue, une opinion, que l'essayiste tente de faire partager par l'Autre. Insisterai-je comme beaucoup d'autres sur la prolifération du genre, qui se prête à tous les sujets, sans discrimination, qui s'égare dans tous les domaines du discours et du savoir ? « En effet, soutient André Belleau dans sa « Petite essayistique ² », l'essai est un outil de recherche. Quiconque l'a pratiqué sait qu'il lui permet de trouver. »

Quels textes choisir ?

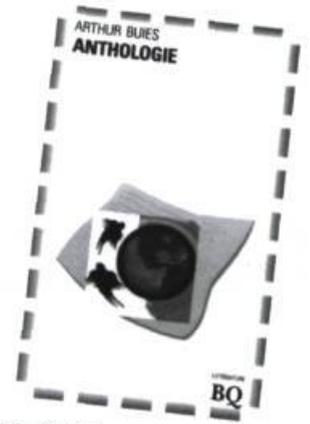
En raison de sa prolifération même, on n'a que l'embarras du choix. Consultons d'abord les anthologies de Gilles Marcotte ³ et de Laurent Mailhot ⁴, puis classons les textes retenus par sujets ou par affinités, sans oublier les préoccupations actuelles de nos étudiants. En ordre chronologique, paraissent, à cause de la conjoncture politique, des essais rattachés à la question constitutionnelle (discours parlementaires, conférences) : d'abord pour la question d'un gouvernement responsable, c'est-à-dire d'une Chambre d'assemblée dotée non seulement des pouvoirs législatifs mais aussi exécutifs. De là des débats vigoureux entre les Canadiens et les Britanniques, détenteurs du pouvoir exécutif. Ces débats mèneront à l'Acte constitutionnel de 1791 puis, devant les récriminations incessantes du Bas-Canada, qui se sent lésé surtout dans l'inégale répartition des fonds publics par rapport au Haut-Canada, aux Rébellions violentes de 1837-1838, qui entraîneront l'Acte d'Union de 1840, qui conduira au pacte confédératif de 1867.

Ces débats trouvent leur écho dans les colonnes des journaux, la plupart du temps rattachés à un parti politique, et engendrent l'essai journalistique. Après les Insurrections, avortées, c'est l'élite intellectuelle et non plus politique qui prend la parole. Les plus influents forment des regroupements ou associations, dont le principal est l'Institut canadien de Montréal. Très tôt, une lutte farouche pour le pouvoir de la pensée oppose conservateurs et libéraux, les premiers se recrutant dans le haut clergé et ses acolytes, sûrs de détenir la Vérité et décidés à imposer coûte que coûte leurs règles de conduite morales, religieuses et idéologiques à tous sans distinction, estimant que l'autorité vient de Dieu et qu'elle leur a été exclusivement confiée ; les autres rassemblant des esprits formés dans les institutions d'enseignement secondaire, les fameux collèges classiques, d'où était issue l'intelligentsia, l'élite cultivée de l'époque, qui préconisait un sain et vigoureux libéralisme et qui n'entendait pas se plier aux diktats des premiers. Les conférences de l'Institut canadien de Montréal tournent autour des sujets variés, dont l'économie, le commerce, l'industrie ⁵. Certains membres ne tardent pas à se radicaliser, surtout devant l'opposition croissante de M^{re} Ignace Bourget, évêque de Montréal, qui veut exercer un contrôle absolu sur la bibliothèque de l'Institut et exige même qu'elle soit expurgée de livres indésirables, dangereux pour la pensée, la foi et les bonnes mœurs. Que l'on pense aux écrits de Louis-Antoine Dessaulles, par exemple, récemment réédités dans la prestigieuse collection Bibliothèque du Nouveau Monde. De leur côté, les lettres pastorales de M^{re} Bourget constituent des

témoignages d'une extrême importance pour leur exposé pastoral des vues religieuses conservatrices sur ces sujets épineux et controversés.

Des polémiques naissent et se développent dans le sillage de cette lutte de titans pour le contrôle des esprits. Pamphlets, conférences, satires de tous ordres se disputent le terrain idéologique et forment ce qu'il est convenu d'appeler, à la suite de Marc Angenot et de Pierre Rajotte, le « discours agonique ». Celui-ci consiste à renverser, écraser, terrasser l'adversaire par des arguments lapidaires où la vigueur de l'argumentation cède souvent le pas aux interventions émotives, à l'insulte et à l'injure, au détriment de la raison. D'un côté, le clergé, sûr de son droit, assène des « vérités » qu'il ne prend même pas la peine d'étayer, tellement les arguments d'autorité divine lui semblent incontournables. De leur côté, les partisans du libéralisme, loin d'évoquer de semblables arguments, tentent de fonder leur discours sur l'égalité de tous et sur le droit universel de soutenir leurs positions au nom de la liberté de la pensée, ce que réfutent par avance leurs adversaires. Un dialogue de sourds s'engage qui ne devrait finir que par la défaite des combattants, ce que l'affaire Guibord ⁶ ne parviendra pas à régler, l'un et l'autre partis se cantonnant dans des positions irréductibles malgré l'aval de Rome (pour le clergé) et de Londres (pour les partisans de l'Institut canadien de Montréal).

Les domaines voisins de l'humour et de la satire comprennent plusieurs grands esprits du XIX^e siècle. Nous en retenons deux, soit Napoléon Aubin et son journal *Le Fantastique*, et Arthur Buies, anticlérical notoire reconnu pour son esprit caustique surtout par *La*



Lanterne.

Aubin et Buies, témoins et observateurs privilégiés de leur temps, nous livrent sur leurs concitoyens, gouvernants comme hommes de la rue, des propos savoureux de moquerie et d'humour et, à l'occasion, de traits incisifs que confirme une satire intelligente et fine. L'étude de Jean-Paul Tremblay, *À la recherche de Napoléon Aubin* ⁷, l'anthologie de Laurent Mailhot, *Arthur Buies, Anthologie* ⁸ et les deux recueils de *Chroniques I et II* de Buies parus dans la collection BNM ⁹, sont d'une grande utilité.

L'essai littéraire, pour sa part, se manifeste entre autres dans des préfaces de romans, d'ouvrages historiques, du *Répertoire national* de James Huston, dans les *Mémoires* de Philippe Joseph Aubert de Gaspé et dans les « Notes et éclaircissements » qui suivent *Les anciens Canadiens*, dans le texte archiconnu de l'abbé Henri-Raymond Casgrain intitulé « le Mouvement littéraire au Canada » ; dans la querelle qui oppose Norbert Thibault à Octave Crémazie à propos de « la Promenade de trois morts » qui soulève la question du Beau, du Vrai et du Bien en art.

Ne faudrait-il pas y ajouter la littérature intime qui emplit l'album, le keepsake et le journal intime de telle ou telle demoiselle, où se livrent en toute liberté les émotions secrètes de l'âme, les émois amoureux, les espoirs et les projets les plus idéalistes ? Et les lettres de Julie Papineau, désespérée devant la

tournure des événements tragiques qui compromettent la carrière et la vie de son mari, et celle du condamné à mort, Chevalier de Lorimier, à la veille de son exécution ? Ou les récits et journaux de voyages comme ceux de Pierre de Sales Laterrière, d'Arthur Buies et de Jean-Baptiste Proulx ? Et le *Journal* d'Henriette Dessaulles (Fadette) ¹⁰ ?

Comment utiliser le corpus

Un corpus si vaste nécessite donc un choix judicieux et une stratégie propre à intéresser l'étudiant d'aujourd'hui, vu le caractère souvent ponctuel ou d'« actualité » des essais. Le secret ? Leur réactualisation par un mouvement d'aller-retour : remonter dans le passé, s'en imprégner, revivre les événements, remettre les faits et les idées dans leur contexte historique et idéologique, les expliquer par une remise en situation littéraire et socio-politique indispensable. Ou, en mouvement inverse, démontrer, preuves et parallèles à l'appui, leur ressemblance et parfois même leur conformité avec les problèmes contemporains : emploi, chômage, industrie, commerce, rôle de la science, transformation des esprits, évolution des mentalités, libéralisation de la pensée et des mœurs, etc. La quête des textes, leur cueillette sont inépuisables. Demander aux étudiants de repérer un essai intéressant ne figurant pas dans les anthologies connues constitue un excellent exercice, profitable à tous, surtout si chacun explique le texte qu'il a trouvé. De quoi occuper tout un semestre ! Réunir ces textes en une anthologie constitue ainsi un exploit. Ce qu'il faut faire : mettre son imagination et son talent au service de l'esprit critique, ce dont nos étudiants re-

▼ Analyser un essai

Pour les besoins de la cause, répartissons la matière selon la division traditionnelle : fond et forme, à savoir les idées exprimées et leur(s) mode(s) d'expression.

Le fond : tenter de percer le sens du titre et ainsi découvrir l'objet du discours. Suivre le **parcours dialectique** du texte en démontant l'articulation : ouverture, mise en situation, **postulat** (un fait banal, une anecdote, une observation courante, un événement culturel, une idée personnelle, une réflexion, un débat, etc.) ; **la disposition**, l'ordonnance (ou le désordre) des arguments, du commentaire, de la réflexion ; **la conclusion**, l'atteinte des objectifs visés : réfléchir, discuter, informer, provoquer, (se) persuader, convaincre, abolir l'Autre, etc. Dégager le rôle de la **narrativité** ; les **référents** culturels, historiques, sociaux, etc. Dégager le « je » présent dans le discours. Établir la fonction conative (relation destinataire / destinataire), ainsi, que les **diverses autres fonctions** de l'essai : informative, argumentative, persuasive, ludique. Qualifier le **ton** du discours : neutre, passionné, provocateur, violent, agressif, polémique, ironique, humoristique, satirique, sarcastique, moqueur, dédaigneux, paternaliste, suffisant, méprisant, hautain, didactique, savant, intimiste, cordial, amical, etc.

La forme : repérer et analyser les **marques formelles** du discours : le vocabulaire employé, les niveaux de langue, les récurrences (redites, synonymes, tics), les types de phrases, les paragraphes et les transitions ; les divers emplois des pronoms (le « je », le « nous », le « vous », le « on ») et, par la suite, par voie de conséquence, devrais-je dire, l'interpellation, l'apostrophe, qui suppose sollicitation, agression, attaque ou provocation (« vous »), connivence ou complicité (« nous ») ; les possessifs et les démonstratifs ; les images et figures et style ; les jeux graphiques ; enfin, l'étendue du texte.

Une **synthèse** finale est absolument nécessaire.

gorgent et qui se manifeste abondamment quand on les laisse s'exprimer.

Notes

1. Voir la bibliographie en fin d'article.
2. André Belleau, « Petite essayistique », dans *Liberté*, n° 150 (décembre 1983), p. 7-10.
3. et 4. Voir la bibliographie en fin d'article.
5. Consulter à ce sujet l'intéressant ouvrage de Pierre Rajotte, *Les maux du pouvoir ou le pouvoir des mots. Essai d'analyse des stratégies ultramontaines au XIX^e siècle*, Montréal, l'Hexagone, 1991.
6. M^{re} Bourget refuse que le corps de Joseph Guibord, ex-secrétaire de l'Institut canadien de Montréal frappé d'excommunication, soit enterré en terre

chrétienne. Londres lui donnera tort.

7. *À la recherche de Napoléon Aubin*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969
8. *Anthologie*, Montréal, BQ, 1994.
9. Parmenyier, Francis (préparé par), *Chroniques I et II*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
10. Sur l'intime, on consultera avec profit l'étude de Françoise Van Roey-Roux, *La littérature intime du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983.

Références

- Archives des Lettres canadiennes, tome VI, *L'essai et la prose d'idées au Québec*, Montréal, Fides, 1985 (contient une « Bibliographie représentative de la prose d'idées au Québec, des origines à 1980 »).
- Lemire, Maurice (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome I, *Des origines à 1900*, Montréal, Fides 1978. [Deuxième édition revue, corrigée et mise à jour en 1980].
- *La vie littéraire au Québec*, tome I : 1764-1805, 3 volumes, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991, tome II : 1806-1839, 1992, tome III : 1840-1869, 1996.
- Mailhot, Laurent (compilateur), avec la collaboration de Benoît Melançon, *Essais québécois 1837-1983. Anthologie littéraire*, Ville Lasalle. Hurtubise HMH (Cahiers du Québec. Collection Textes et Documents littéraires), 1984.
- Marcotte, Gilles (dir.), *Anthologie de la littérature québécoise. Volume II, la Patrie littéraire (1760-1895)*, Montréal, La Presse, 1978.
- Mélançon, Robert (éd.), *Répertoire national de James Huston*, 4 volumes, Montréal, VLB éditeur, [1848] 1982.